

SUNNCO et le Conseil régional d'Aquitaine créent le premier centre de formation français dédié au métier d' « installateur photovoltaïque » à Cestas (33 – France).

SUNNCO, précurseur dans la formation de ses employés aux différents métiers de l'énergie photovoltaïque grâce à son système de compagnonnage et son centre de formation interne, travaille actuellement en **partenariat avec le Conseil régional d'Aquitaine et Pôle Emploi, à la création du premier centre de formation français entièrement dédié au métier d'« installateur photovoltaïque » et à la création d'un cursus spécialisé.**

Ce projet de formation, cofinancé par la Région Aquitaine et SUNNCO, s'inscrit dans un projet global de qualification de demandeurs d'emploi, et de salariés, à un métier d'avenir fortement pourvoyeur d'emplois car en grande pénurie de personnel qualifié : l'installation solaire.

Pour la Région Aquitaine, le soutien à ce projet s'inscrit dans le cadre de sa politique « de la formation à l'emploi » et en particulier de son action pour la formation des salariés et futurs salariés d'entreprises « vertes » tournées vers l'environnement et les énergies renouvelables, dont les nouveaux métiers sont en gestation et nécessitent un accompagnement pour la construction en Aquitaine de véritables filières de la croissance verte. La Région soutient ainsi 38 formations menant vers des emplois verts et accompagnera en 2010, en plus de SUNNCO, 269 parcours de formation.

Pour accompagner SUNNCO, après une première aide de 40.000 euros en janvier dernier pour la mise en place d'une démarche de GPEC¹, la Région a accordé, lors de la Commission Permanente du 8 février 2010, un financement de 157.539 euros pour le plan de formation mis en place par l'entreprise.

Le groupe SUNNCO, qui axe l'intégralité de ses prestations sur la qualité du service, va consacrer une partie des 13 000 m² de ses nouveaux locaux de Cestas à ce centre de formation dans le but de créer un véritable savoir-faire en région Aquitaine, et de permettre aux stagiaires issus du cursus d'intégrer, dans les meilleures conditions, la filière photovoltaïque française.

Ce cursus comprendra 120h de cours théoriques -dont 7 heures données par un formateur SUNNCO- complétées par 2 semaines de stage de fin de formation chez SUNNCO. Il a vocation à qualifier les stagiaires à la sécurité, la qualité et la relation client.

Le programme de formation permet notamment aux stagiaires d'obtenir une première qualification en électricité H1 B1 et une approche concrète du photovoltaïque (validé par les qualifications QualiPV élec et QualiPV bat).

L'ouverture du centre de formation devrait permettre à la société de résorber le problème de pénurie de candidats qualifiés tout en assurant un emploi aux stagiaires ayant réussi le cursus de la formation « installateur photovoltaïque ». Ainsi, le groupe SUNNCO a pour but d'attirer au moins **50 jeunes formés et les employer directement à l'issue de leur formation.**

Actuellement le groupe emploie plus de 400 spécialistes du photovoltaïque, chiffre qui devrait augmenter à plus de 1000 d'ici 2011.

¹ Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences

SUNNCO dispose actuellement d'un centre de formation interne à Mérignac. Ce centre interne au groupe est dirigé par un ancien de l'AFPA et permet de former l'ensemble des employés SUNNCO aux métiers liés au photovoltaïque. Grâce à ce système de formation interne, SUNNCO peut spécialiser l'ensemble de son effectif **aux nouvelles technologies les plus pointues dans le domaine du photovoltaïque, que ce soit à destination du résidentiel ou pour les grands comptes. Chaque salarié est ensuite encadré et suivi par un parrain qui l'accompagne **dans son intégration au sein du groupe.****

Les journalistes désirant obtenir plus d'informations sont priés de contacter Antoine Casanova au 06 80 86 84 24.

A Propos du groupe SUNNCO

Créé en 2006 par Sébastien Léopold, SUNNCO regroupe deux filiales, SUNNCO Résidentiel et SUNNCO Grands Comptes. Il est aujourd'hui **l'un des groupes moteurs du secteur du photovoltaïque français qui compte déjà plus de 4500 clients et emploie près de 400 salariés.**

En 2008, les ventes du groupe atteignaient 35 millions d'euros, puis en 2009, SUNNCO a réalisé une **augmentation de près de 200%** des ventes, avec un volume d'affaires avoisinant les 100 millions d'euros. Pour l'exercice 2010, SUNNCO prévoit une croissance soutenue avec un volume de ventes de plus de 150 millions d'euros.

SUNNCO, afin de répondre spécifiquement aux attentes et aux besoins des professionnels possédant des surfaces de grandes envergures, s'est associé en 2008 à Daniel Bour pour créer la filiale SUNNCO GC, que ce dernier préside actuellement.

SUNNCO Résidentiel est dédiée aux installations solaires pour les résidences des particuliers (déjà plus de 4000 installations réalisées à ce jour).

SUNNCO propose **des solutions clés-en-main réalisées sans recourt à la sous-traitance.** SUNNCO dispose en interne d'un bureau d'étude, de techniciens-conseil, de couvreurs, d'électriciens, et de chefs de projets. SUNNCO prend en charge les démarches de financement et garantit à ses clients résidentiel un revenu issu de leur production photovoltaïque au plus tard 6 mois après la validation de leur dossier, même si le raccordement effectué par ERDF n'intervient qu'après ce délai. **Grâce à nos spécialistes qui réalisent le montage financier des projets, l'installation d'un particulier peut être entièrement autofinancée.**

En Novembre 2009, SUNNCO a été élu au bureau de SOLER, commission de l'énergie photovoltaïque du Syndicat des Energies Renouvelables. **SUNNCO, seul acteur majeur indépendant à faire partie des 15 entreprises élues pour représenter la profession,** est satisfait de pouvoir faire valoir les opinions de ses confrères indépendants en participant activement à la professionnalisation et la structuration du secteur.

Le groupe participe à la « croissance verte » de l'économie par la mise en place de centrales d'énergie renouvelable **non polluantes -la technologie cristalline employée par SUNNCO est entièrement propre et 100% recyclable-**, proches des lieux de consommation -donc sans déperdition d'énergie liée au transport d'électricité- et sans investissement dans le réseau de distribution d'électricité.

Le groupe SUNNCO participe de fait complètement aux objectifs du Grenelle de l'Environnement.

Contact :

Presse

> **Antoine CASANOVA (AGM)** / +33 6 80 86 84 24

Directrice de la Communication et des Relations institutionnelles

> **Martine GIDON-LAUSSEURE (AGM)** / +33 6 15 02 82 60

SUNNCO

Siège Social

« Le Sextant »

2 ter, rue Louis Armand – 75015 Paris

Tel : +33 1 72 71 59 44 / Fax : +33 1 40 58 10 12 / www.sunnco.com